

Mesdames, Messieurs, chers adhérents de FAIR,

Dans le prolongement de ma mission de Président du conseil scientifique de FAIR depuis 2021, je vous propose de siéger au conseil d'administration de l'association, pour les trois ans à venir.

Deux motivations principales constituent le socle de ma démarche :

1/ Une conviction depuis de longues années, que la transformation juste et durable de notre société, qui ne se limite pas à la lutte contre les effets négatifs du changement climatique, même si son urgence est avérée et indiscutable, passe par une transformation de la finance. Les ODD ne seront atteints que si la communauté financière privée se mobilise et s'engage résolument dans la voie de la finance à impact ou à minima durable.

2/ La grande qualité et l'engagement quotidien au service de la mission de l'association, **de l'équipe** constituée ces 5 dernières années par Patrick Sapy. J'ai pu l'expérimenter dans le cadre de la présidence du conseil scientifique que nous avons créé et installé ensemble, avec une première publication en avril 2023, saluée par tous, à l'occasion des 25 ans du label.

En s'appuyant sur la réussite exceptionnelle du label Finansol qu'il conviendra de préserver et d'amplifier dans **le cadre du plan stratégique**, FAIR a un rôle déterminant à jouer pour :

- **Continuer d'affirmer le caractère essentiel du S** de l'ESG qui ne peut se limiter à des tonnes de CO 2 évitées, et de la dimension sociale et solidaire de l'investissement à impact
- **Elargir de façon progressive et maîtrisée son champ de compétence** en intensifiant les coopérations existantes déjà très fécondes avec les autres acteurs du secteur (FI, FIR, IFD), mais aussi avec d'autres acteurs professionnels de référence de différents secteurs sociaux, tout en approfondissant et enrichissant les liens avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.
- **Accroître les coopérations internationales** en s'appuyant sur le NAB
- **Favoriser toujours plus de transparence** et contribuer à lutter contre le blanchiment social et/ou environnemental en promouvant **la nécessité d'une évaluation de l'impact social des fonds comme des sous-jacents**, et en encourageant les acteurs à l'adoption de **d'outils et de cadres de référence de leur choix**, exigeants et rigoureux méthodologiquement

Je crois disposer de **la légitimité et de la crédibilité pour siéger au CA de FAIR**, grâce à :

- mon **engagement de très longue date au service de l'ESS, de l'entrepreneuriat social et plus largement de l'innovation sociale** avec la création dès 2002 de la chaire innovation et entrepreneuriat social de l'Essec dont j'ai été le professeur titulaire pendant 20 puis, dans ce cadre, la création de Antropia Essec en 2008 et du laboratoire Essec E&MISE (Evaluation et mesure de l'impact social et environnemental) en 2018
- **ma bonne connaissance de la gouvernance et ma pratique opérationnelle du fonctionnement d'une association** (grâce à de nombreux mandats d'administrateurs et de présidents d'associations, notamment au sein du mouvement parental au service des personnes handicapées depuis 30 ans) et mon expérience de 15 ans à la vice-présidence du conseil départemental du Val d'Oise
- mon parcours de **professeur dans une institution d'enseignement supérieur internationale de premier plan**, avec le développement du campus de l'Essec à Rabat, la direction de plusieurs projets de coopération européenne et la participation à plusieurs projets internationaux sur l'entrepreneuriat social et la finance à impact.

Je serai heureux de mettre cette expérience au service de l'action de FAIR, si vous décidez de m'accorder votre confiance.

Thierry Sibieude

